



Flash cultures n°25 - Mardi 30 août 2022

Avec le soutien financier de :



Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Traitement insecticide sur colza, un piège à con !

Dans notre réseau de parcelles de colza (20) de l'année dernière, le nombre de traitements insecticides visant la grosse altise varie entre 0 et 5 selon les parcelles. Il est en nette augmentation par rapport aux années précédentes. Sachant que plus l'on traite, plus on sélectionne les individus résistants, la résistance va empirer.

La mise en place de TNT nous a permis de réaliser des comparaisons. Nous n'avons vu aucune différence visuelle entre T et TNT dans notre réseau. Nous avons procédé à des pesées dans 2 parcelles

(Annoire 1T, Balaiseaux 2T) : aucune différence de rendement n'a été observée. Les traitements insecticides sur grosses altises n'ont été d'aucune efficacité l'année dernière, et ce quelle que soit la famille chimique utilisée. Contrairement à ceux réalisés et visant la petite altise, même si parfois il a fallu réintervenir quelques jours après le traitement.

Inquiétant quand on sait que les grosses altises arrivent précisément à la mi-septembre depuis 2 années et que les colzas seront pour la plupart à un stade très sensible (<3-4 feuilles), sous réserve toutes les parcelles aient levé d'ici là.

COLZA D'HIVER

* Stade :

Levée et stade sont fonction de la quantité de pluie tombée en août : 2F pour les plus développés, non levé voire non semé pour les situations les plus tardives. Voir Tableau 1 ci-dessous.



Photo 1 : semis au semoir à céréales à Saint-Loup

Commune	Date de semis	Stade	Levée	Observations
Sermange	13/08	2 F	Totale	Infestation de repousses de céréales
Authume	23/08	5% cotylédons	< 50%	
Aumur	25/08	Non levé	0%	
Saint-Baraing	Non semé			
La Loye	13/08	cotylédons à 2 F	< 50%	Levée uniquement dans les zones de terre superficielle
Saint-Loup	17/08	1F	>50%	20 pieds/m ²
Annoire	16/08	1 à 2 feuilles	100%	Parcelle irriguée. Quantité importante de repousses de céréales
Les Hays	24/08	20% cotylédons	< 50%	
Saint-Lothain	22/08	cotylédons	100%	
Courlans	10/08	2F	100%	Petites altises traitées le 25 août.
Vincent	22/08	cotylédons	>50%	
Bletterans	22/08	Non levé	0%	
Vercia	27/08	Non levé	0%	

* Ravageurs :

Sur le terrain : dans les colzas les plus développés, il n'y a pas de souci particulier pour l'instant si ce n'est parfois la présence de petites altises comme à Courlans (voir Photo 2), présentes sur les pieds de colza de toute la parcelle et visibles en pleine journée. Attention si votre parcelle est contiguë d'un ancien colza récolté en juillet, notamment lorsque les repousses seront détruites. SOYEZ TRES VIGILANT DÈS QUE ÇA LÈVE !



Photo 2 : Altise en pleine action à Courlans

Dès le semis, installer de préférence deux cuvettes distantes d'au moins 10-20 m. La première, située à une dizaine de mètres de la bordure du champ et de préférence du côté le plus proche d'un ancien champ de colza récolté cet été, sera posée à même le sol. Elle devra être relevée régulièrement pour que le fond suive le niveau supérieur de la végétation. Elle servira au départ pour le piégeage des grosses altises avec plus ou moins d'efficacité puis pour le charançon du bourgeon terminal. La deuxième, située un peu plus à l'intérieur du champ, doit être enterrée aux 2/3. Elle permet de piéger avec efficacité la grosse altise depuis le semis jusqu'à l'entrée de l'hiver.

Dès la levée, surveiller les petites altises très régulièrement en commençant par les bordures. Le risque est généralement plus important pour le ou les bords de champ jouxtant un ou plusieurs anciens champs de colza (récoltés en 2022) notamment lorsque les repousses sont détruites. Compte-tenu de la rapidité à laquelle les dégâts peuvent se faire, surveiller la ou les parcelles **toutes les 24 à 48 heures.**

Les limaces sont également à surveiller dès la levée du colza qui est particulièrement appétant pour ce ravageur. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

Rappel des seuils de risque (ou de nuisibilité) pour les principaux ravageurs :

- Petites altises (altises des crucifères) : période de sensibilité du colza, levée à B3-B4. Seuil de nuisibilité = plus de 80 % des pieds présentant des morsures et 25 % de surface foliaire détruite. En cas de nécessité, traitez uniquement les zones où les petites altises sont présentes et/ou occasionnent des dégâts soit généralement la ou les bordure(s) et non toute la parcelle. Attention, il est possible dans certains cas de devoir ré-intervenir dans les 2 à 3 jours, voire plus.

- Grosses altises (altises d'hiver) : période de sensibilité, levée à B3-B4. Relevez votre cuvette et observez les pieds de colza. Seuil de nuisibilité = plus de 80 % des pieds présentant des morsures.

- Pucerons : à surveiller lors des six premières semaines de végétation ou jusqu'à environ 6 feuilles. Ils se trouvent généralement sous la face inférieure des feuilles. Seuil de nuisibilité = +/plus de 20 % de pieds porteurs de pucerons.

* Désherbage :

Dans les parcelles levées, les repousses de céréales sont parfois très présentes notamment sur les anciens andains de paille. Elles exercent une forte concurrence vis-à-vis du colza si elles ne sont pas détruites précocement (voir Photo 3). Il faut donc les détruire rapidement (2 à 3 F).



Photo 3 : Colza noyé par les repousses de céréales à Sermange

Rappel concernant les herbicides anti-graminées foliaires :

Les conditions d'application optimum sont temps poussant (température comprise entre 15 et 25°C) et hygrométrie > 70 %. Privilégiez les herbicides de la famille des FOPs (Agil, Fusilade Max, Pilot, Etamine, Léopard 120, Targa Max,...) si vous visez uniquement des repousses de céréales, et de la famille des DIMES (Centurion 240 EC, Select, Stratos Ultra + Dash, Vesuve Max...) si vous voulez détruire repousses de céréales + ray-grass et/ou vulpins non résistants. Adaptez la dose au stade des graminées visées. La plupart de ces produits doivent être utilisés avec un adjuvant (huile). Voir étiquette produit.

Exemples de produits qui, pour la plupart, doivent être utilisés avec un adjuvant (huile) :

- * AGIL/CLAXON/AMBITION 0,4 L/ha sur vulpin non résistant et repousses de céréales au stade 2-3 feuilles, et 0,7 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * PILOT/COURSIER 0,6 à 0,7 L/ha avant tallage sur vulpin non résistant et repousses de céréales au stade 2-3 feuilles, 1,2 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * FUSILADE MAX 0,75 L/ha sur vulpin non résistant et repousses de céréales au stade 2-3 feuilles, et 1 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * CENTURION 240 EC/OGIVE VXT/SELECT 0,4 L/ha sur repousses de céréales et vulpin non résistant au stade 2-3 feuilles et 0,5 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * STRATOS ULTRA + DASH, 1 à 1,2 L/ha pour chacun des 2 produits.

TOURNESOL et SOJA

* Stade :

Les récoltes de ces 2 cultures s'intensifient. Les rendements sont très variables, comme on pouvait s'y attendre.